



L'AGENCE IMMOBILIERE

HONORAIRES TRANSACTION TTC AGENCE

PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES	TAUX HONORAIRES VENDEUR TTC
En-dessous de 15 000€	3500€
De 15.001€ à 24 999€	4000€
De 25 000€ à 70 000€	10.10%
De 70 0001€ à 100 000€	8.60%
De 100 001€ à 150 000€	7.70%
De 150 001€ à 200 000€	7.30%
De 200 001€ à 250 000€	6.80%
De 250 001€ à 300 000€	6.60%
De 300 001€ à 350 000€	6.40%
De 350 001€ à 400 000€	6.20%
De 400 001€ à 450 000€	6%
De 450 001€ à 500 000€	5.80%
De 500 001€ à 600 000€	5.70%
De 600 001€ à 700 000€	5.50%
Au-delà de 700 000€	5.10%

Le pourcentage est calculé à partir du prix de vente
La délivrance d'une note est obligatoire TVA 20%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

16/03/2018